PÉDIBUS Lausanne

Ville de Lausanne
Service des écoles et du parascolaire

Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers

CHARTE DU « PEDIBUS »

A l'attention des <u>CONDUCTEURS.TRICES</u>

1. CONFIANCE

Nous nous engageons à répondre à la confiance que placent en nous les parents qui nous confient leurs enfants sur la ligne du «Pédibus».

2. ACCUEIL

Nous nous engageons à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité pour les enfants qui prennent le «Pédibus».

3. RESPONSABILITE

En cas d'imprévu majeur nous mettant dans l'impossibilité de remplir la fonction de conducteur.trice pour la tranche horaire convenue, nous nous engageons à trouver un/e remplaçant/e.

Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accidents), les parents gardent toutes leurs prérogatives. Les enfants sont confiés au «Pédibus» comme s'ils se rendaient à une invitation chez un copain.

Dès le retour de l'inscription (document ad hoc), le/la conducteur.trice de Pédibus sera inscrit.e d'office auprès de l'ATE. En effet, l'ATE lui <u>offre</u> une <u>assurance gratuite</u> responsabilité civile (avec notamment une défense contre les prestations injustifiées assurées, sorte d'assurance juridique) et accident (hospitalisation) avec couverture en cas d'invalidité ou de décès (en complément de la responsabilité civile privée et de la caisse maladie). Les enfants, quant à eux, sont en principe assurés et couverts par leur propre assurance.

Prénom : _____ Nom : _____

Lausanne, le_____ Signature : _____

Place Chauderon 9, CP 5032 – 1002 Lausanne
T. +41 21 315 64 25 (mardis et jeudis de 8h30 à 17h30 + vendredis 8h30-12h30)
E-mail : pedibus@lausanne.ch
Facebook : Pédibus Lausanne / Instagram : pedibus.lausanne